

𐤅𐤍𐤏𐤃𐤃 национален שפה 文化 شرقية

inalco

Institut national
des langues
et civilisations orientales

Département Eurasie

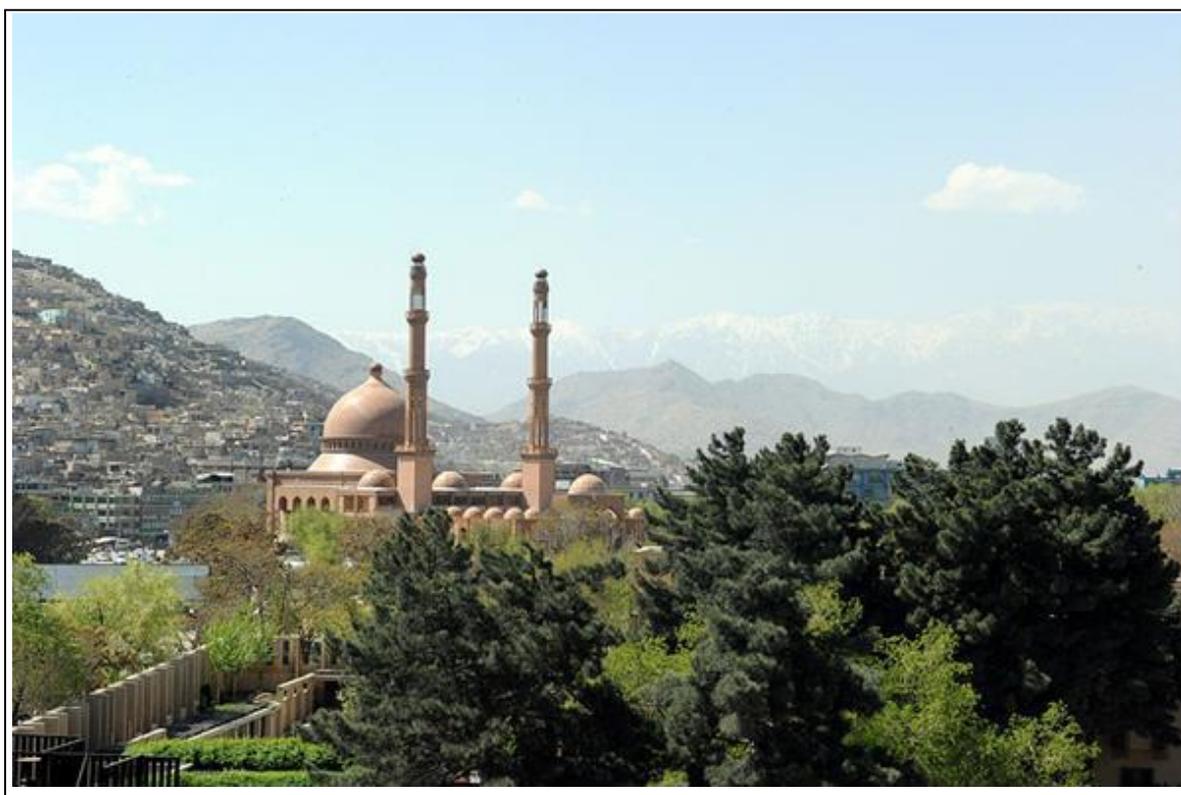


Pashto

Licence LLCER

2024-2025

Brochure non contractuelle, à jour au 23 avril 2024.
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.



Sommaire

Présentation générale	3
Le Pashto پښتو	3
Son enseignement à l'INALCO	3
L'équipe enseignante	4
Informations pratiques	4
Lieu d'enseignement	4
Inscription administrative	4
Inscription pédagogique	4
Secrétariat pédagogique	5
Autres liens utiles	5
Calendrier universitaire	5
Présentation du cursus	5
Objectifs pédagogiques	5
Principes généraux de la scolarité	6
Contrôle des connaissances	6
Organisation de la L1	7
Les parcours possibles en L2-L3	8
Mobilité à l'étranger	9
Aide au voyage de l'Inalco	9
Diplôme de langue et civilisation (DLC) pashto	10
Liste des enseignements	12

Présentation générale

Le Pashto پښتو

Le pashto est une langue iranienne, appartenant à la famille indo-européenne, parlée par environ soixante millions de locuteurs entre l'Afghanistan oriental (de Kabul à Qandahar essentiellement mais aussi à Herat, dans le nord, dans le Baghlân, etc.) et l'est du Pakistan, ainsi que dans une importante diaspora. Les principales villes où elle est présente sont Karachi, Kaboul, Peshawar, Lahore, Kandahar et Quetta mais aussi Londres et Dubaï. Depuis 1937, le pashto partage le statut de langue officielle de l'Afghanistan avec le *dari* (persan), alors qu'au Pakistan il est l'une des langues régionales des provinces de Khyber Pukhtunkhwa (KPK) (anciennement North West Frontier Province – NWFP) incluant depuis 2018 les anciennes FATA (Federally Administered Tribal Areas) et du Balochistan.

Il est représenté par de nombreux dialectes, qui se distinguent principalement par des caractéristiques d'ordre phonologique — permettant d'identifier trois zones dialectales : selon la réalisation des consonnes : « durs » au Nord ; « doux » au Sud ; selon la réalisation des voyelles (métaphonie waziri) « intermédiaires, centraux » — et lexicales (essentiellement : Afghanistan vs Pakistan). On considère habituellement que les dialectes parlés entre Djalalabad et Peshawar constituent le pashto standard. Le dialecte de Qandahar conserve toutefois une valeur de référence.

La littérature pashto apparaît au XVI^e siècle sous forme de littérature religieuse d'abord, héroïque ensuite, et s'écrit en alphabet arabe, modifié et adapté au système phonétique du pashto, qui diffère légèrement de ceux des principales langues de la région : dari (persan d'Afghanistan) et ourdou.

Son enseignement à l'Inalco

L'enseignement du pashto a été inauguré en 1966 à la suite d'accords de coopération culturelle et technique entre la France et l'Afghanistan. L'initiative en revient à Gilbert Lazard, alors enseignant de persan aux Langues O. A l'époque il ne s'agit que de quelques cours d'initiation. L'enseignement trouvera une structure plus stable et une forme plus accomplie dans la décennie suivante : création d'un DULCO puis d'un DS. La création d'un DREA (un peu avant l'an 2000) puis d'une licence d'études iraniennes (options kurde, persan, pashto) viendra compléter cette formation.

Selon les besoins et les objectifs des étudiants, les cours de pashto à l'INALCO peuvent s'intégrer dans deux types de cursus conduisant à des diplômes différents : **diplômes nationaux** (licence et master) ou **diplômes d'établissement** (sur 4 niveaux). Dans le cadre de la licence, le pashto peut être choisi soit comme langue principale soit comme seconde langue dans le cadre d'une licence « bilangue ». Les étudiants inscrits en licence ou en master dans un autre établissement peuvent suivre des cours de pashto en **mineure** (jusqu'à 12 crédits ECTS). Les cours sont également accessibles dans le cadre du **Passeport Langues O'**, une formation non diplômante permettant aux bacheliers de valider jusqu'à 24 crédits ECTS. Cette formation est ouverte aussi aux non-bacheliers, mais sans possibilité de validation.

La présente brochure décrit la licence LLCER (« Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ») de pashto. Pour les diplômes d'établissement, consulter la brochure spécifique disponible sur le site Internet de l'INALCO (page « [Formations](#) » du département Eurasie).

L'équipe enseignante

Matteo DE CHIARA (Langue et littérature pashto), PU, matteo.dechiara@inalco.fr,
<https://cermi.cnrs.fr/membres/de-chiara-matteo/>

Akbar Khan ARYOBWAL (Langue et littérature pashto), Chargé de cours

Said Ahmad SHOAIIB (Langue et littérature pashto), Chargé de cours

Sarah HERMANN (Langue et littérature pashto), Chargée de cours, doctorante

Riccardo BONOTTO (Civilisation de l'Afghanistan), Chargé de cours, doctorant

Laurent ALIBERT (Langue et civilisation ossète), Chargé de cours, Université Paul Valéry, Montpellier

Arezou AZAD (Panorama des littératures iraniennes), MCF HDR

Belgheis JAFARI (Panorama des littératures iraniennes), Chargée de cours

Gulistan SIDO (Panorama des littératures iraniennes), Chargée de cours, doctorante

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.

<https://www.inalco.fr/>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

Inscription administrative

L'accès en 1^{re} année de licence se fait via la plateforme [Parcoursup](#).

Des inscriptions directes aux niveaux L2 et L3 sont également possibles sous conditions via Ecandidate.

Les modalités et le calendrier des inscriptions sont consultables à l'adresse ci-dessous :

<https://www.inalco.fr/inscriptions-administratives>

Étudiants internationaux : <https://www.inalco.fr/candidater-un-cursus-diplomant>

Inscription pédagogique

Indispensable pour passer les examens, l'inscription pédagogique consiste à déclarer les cours que vous comptez suivre (même s'ils sont obligatoires). Elle se fait en ligne une fois l'inscription administrative validée. Voir la procédure détaillée sur le site de l'Inalco :

<https://www.inalco.fr/inscriptions-pedagogiques>

Attention : Pour certains choix d'enseignements, notamment les EC/enseignements d'ouverture d'UE4 de L2 et L3, l'inscription pédagogique peut être complétée sur place, dans le secrétariat pédagogique.

L'inscription dans le parcours « Licence + » en L1 (UE4 de L1) ou en Tempo, notamment pour les étudiants admis en catégorie « Oui-si » sur Parcoursup, se fait en ligne. Pour toute question, les étudiants sont invités à s'adresser au secrétariat pédagogique Licence + du bureau 3.24.

Secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Secrétaire pédagogique : Mme Jocelyne GAUBRON, bureau 3.44

Tél. 01 81 70 11 29

jocelyne.gaubron@inalco.fr

Pour prendre rendez-vous :

https://rdv.inalco.fr/modules/rdv_jocelyne_gaubron/student_connexion.php

Autres liens utiles

- Section de pashto : <https://www.inalco.fr/langues/pashto>
- Brochures pédagogiques du département Eurasie : <https://www.inalco.fr/eurasie>
- Emplois du temps : <https://planning.inalco.fr>
- Planning des examens : <https://www.inalco.fr/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>
- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- Bourses et aides diverses : <https://www.inalco.fr/bourses-et-aides-sociales>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

Le calendrier de l'année universitaire : <https://www.inalco.fr/calendrier-universitaire>

Les réunions et journées de rentrée : <https://www.inalco.fr/rentree2024>

Présentation du cursus

La licence de pashto s'adresse aussi bien aux personnes à la recherche d'une formation initiale principale qu'à celles désireuses de compléter une autre formation suivie antérieurement ou en parallèle. Le cursus est conçu pour les grands débutants. Aucune connaissance préalable de la langue n'est requise. Les personnes ayant déjà une certaine connaissance de la langue peuvent contacter le/la responsable du cursus pour d'éventuels aménagements.

Objectifs pédagogiques

L'objectif de la formation est :

- 1) de doter les étudiants d'une compétence linguistique directement utilisable pour la communication orale et écrite en pashto et pour l'exploitation et la traduction de tous types de documents et textes rédigés dans cette langue (niveau de compétence visé : A2 en fin de 1^{re} année, B1 en fin de 2^e année et B2 en fin de 3^e année) ;
- 2) de fournir une connaissance générale de l'histoire, de la culture et de la société pashtoune, permettant l'accès aux références culturelles et aux codes sociaux et communicationnels en vigueur dans le pays, condition préalable pour entretenir des relations ou travailler avec des locuteurs de pashto ;
- 3) d'insérer ces connaissances linguistiques et culturelles dans leur cadre régional européen, de les relier aux grandes problématiques du monde contemporain ainsi

qu'aux compétences disciplinaires fondamentales permettant la poursuite d'études en master à l'Inalco ou dans un autre établissement.

Principes généraux de la scolarité

Les principes généraux de la scolarité sont votés chaque année par le Conseil des Formations et de la Vie Etudiante et le Conseil d'administration, conformément au Code de l'éducation.

Les modalités détaillées du contrôle des connaissances, et la Charte des examens notamment, s'imposent à tous les étudiants de l'Inalco et sont consultables sur le site de l'Inalco. Les étudiants doivent en prendre connaissance attentivement : <https://www.inalco.fr/reglements-et-chartes-etudiantes>

Le cursus de licence est réparti sur **trois années** (L1, L2, L3).

L'année est divisée en **deux semestres**, comprenant chacun 13 semaines de cours.

Les enseignements sont organisés en **éléments constitutifs (EC)**, regroupés en **unités d'enseignement (UE)**. Un EC correspond à un cours semestriel, identifié par un intitulé et un code alphanumérique. Le code de chaque EC commence par trois lettres indiquant la langue ou le parcours (par exemple PAS pour le pashto, EUR pour les cours régionaux sur l'Eurasie), suivies d'une lettre indiquant si le cours a lieu au premier semestre (A) ou au second (B), puis d'un chiffre qui indique le niveau à partir duquel cet EC peut être choisi. Une UE est un bloc qui regroupe plusieurs EC et possède également un code spécifique.

Chaque EC ou UE validé donne droit à un certain nombre de crédits européens, dits **ECTS** (European Credit Transfer System). Une fois obtenus, ces crédits sont acquis sans limitation de durée.

Des **passerelles** sont possibles entre la licence et les diplômes d'établissement. Les EC validés dans le cadre des UE1 et UE2 de la licence peuvent en effet être incorporés ultérieurement dans un diplôme d'établissement, et inversement.

Chaque semestre représente 30 crédits ECTS. **Pour obtenir la licence, il faut donc valider 180 crédits ECTS.**

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances se fait par défaut en **contrôle continu**, et **l'assiduité aux cours** est de rigueur.

En cas de double cursus ou de travail salarié, il est possible de demander une **dispense d'assiduité** aux cours. Un formulaire, disponible sur le site doit être imprimé et la demande effectuée avant telle date. Si la dispense est accordée, l'enseignement sera validé en **contrôle terminal** (un examen en fin de semestre pour chaque EC). Cette demande s'effectue après la rentrée, lors de l'inscription pédagogique obligatoire auprès du secrétariat.

Rappel : Il n'est pas possible de changer de régime d'inscription (contrôle continu ou contrôle final) en cours de semestre (sauf dérogation).

Une session d'examen est organisée à la fin de chaque semestre. Les étudiants ayant validé le contrôle continu intégral (CCI) ne passent pas l'examen terminal du semestre, à la différence du contrôle continu classique.

Les étudiants ayant échoué au contrôle continu ou à la première session d'examens peuvent se présenter à la **session de rattrapage**.

• **Modalités de validation et de compensation :**

- Les notes obtenues dans les EC d'une même UE **se compensent** entre elles :
 - i. Une UE est validée si la moyenne des notes des EC qui la composent est supérieure ou égale à 10.
 - ii. Il y a également compensation entre les notes des UE d'un même semestre, sous réserve d'avoir obtenu la note minimale de 8 à chacune des UE.
 - iii. De même, il y a compensation entre les deux semestres d'une même année, à condition que la moyenne de chaque semestre soit supérieure ou égale à 8. Les étudiants qui n'ont pas validé leur semestre peuvent se présenter au rattrapage.
 - iv. Il n'y a pas de compensation entre années.
 - v. En cas d'absence injustifiée à une épreuve, aucune moyenne ne peut être calculée pour l'UE correspondante ni pour le semestre, et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer. L'étudiant est alors défaillant.

Les modalités détaillées du contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'Inalco. Les étudiants sont vivement encouragés à lire attentivement ce document : <https://www.inalco.fr/reglements-et-chartes-etudiantes>

• **Lexique du relevé de notes :**

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée

ADM : Admis

AJ : Ajourné

DEF : Défaillant : la moyenne n'a pas pu être calculée car l'étudiant ne s'est pas présenté à certaines épreuves

AJAC : Ajourné autorisé à continuer

Pour un passage conditionnel en deuxième année de licence, les deux conditions suivantes sont cumulatives. Il faut :

- avoir validé un semestre de première année ;
- avoir obtenu une moyenne minimum de 8 sur 20 au semestre de première année non validé

Pour un passage conditionnel en troisième année de licence, les trois conditions suivantes sont cumulatives. Il faut :

- avoir validé la première année
- avoir validé un semestre de deuxième année ;
- avoir obtenu une moyenne minimum de 8 sur 20 au semestre de deuxième année non validé.

Organisation de la L1

En L1, chaque semestre comporte au minimum 3 UE. L'**UE1** regroupe tous les enseignements de langue, l'**UE2** comprend des enseignements de civilisation portant sur le pays ou sur son environnement régional proche. L'**UE3** comprend un cours obligatoire de méthodologie et permet également de suivre des enseignements de civilisation ou de s'initier à une autre langue de l'Inalco.

L'**UE4**, présente uniquement dans les parcours « **Licence +** » (L1+) (admis en catégorie « Oui- si ») et **Tempo** (L1-1), comprend un module de personnalisation du parcours de formation, un module de formation et un module de soutien personnalisé ([Voir la brochure spécifique aux parcours L1+ et Tempo](#)).

Les parcours possibles en L2-L3

En deuxième année (L2), l'étudiant poursuit l'étude de la langue et civilisation choisie (UE1 et UE2). Il détermine aussi l'orientation qu'il veut donner à sa licence en optant pour l'un des quatre parcours proposés (UE3 et UE4) : parcours régional Eurasie, parcours régionaux thématiques et disciplinaires et parcours professionnalisants.

Parcours régional Eurasie : Les étudiants en parcours régional choisissent leurs enseignements d'UE3 (enseignements régionaux de civilisation ou d'initiation à une autre langue) dans l'offre du Département Eurasie. Ils sont libres de choisir les cours d'UE4 qui leur conviennent, en fonction de leurs projets personnels et de leurs centres d'intérêt : les UE4 comprennent chacune 2 EC (6 ECTS) qui peuvent être choisis dans la liste des cours de civilisation régionale ou des cours thématiques et disciplinaires (portant sur une discipline des sciences humaines ou sur une thématique traitée selon une approche pluridisciplinaire et transrégionale).

Parcours thématiques et disciplinaires : L'UE3 est choisie dans l'offre du département. En UE4, l'étudiant peut choisir l'un des 12 parcours thématiques et disciplinaires proposés. Dans ce cas, il suit les enseignements obligatoires qu'il comporte. Les parcours proposés sont les suivants :

- Anthropologie (ANT),
- Arts du monde (ART)
- Enjeux politiques mondiaux (ENJ),
- Environnement (ENV),
- *Ethnomédecine (ETH) – Parcours suspendu en 2024-2025*
- Genres et sexualités dans le monde (GSM),
- Histoire connectée du monde (HCM),
- Linguistique (LGE),
- Littératures, arts et traduction (LIT),
- Oralité (ORA),
- Philosophies d'ailleurs (PHI),
- Religion (REL),
- Violence, migrations, mémoire (VMM).

En fonction de ses projets ou de ses centres d'intérêt, l'étudiant peut aussi choisir des enseignements proposés dans différents parcours et composer ainsi un programme personnalisé.

Pour en savoir plus, consultez la brochure des parcours sur le site Internet de l'Inalco : <https://www.inalco.fr/formations/licences-llcer-parcours-thematiques-et-disciplinaires>

Parcours professionnalisant (accès sur dossier) : Dans ce type de parcours, l'UE3 et l'UE4 sont remplacées par des enseignements spécifiques à l'une des 5 filières professionnalisantes sélectives, à hauteur de 9 ECTS par semestre en L2 et de 15 ECTS par semestre en L3. Les filières professionnalisantes sont les suivantes :

- Commerce international (CI) ;
- Communication et formations interculturelles (CFI) ;
- Didactique des langues (DDL) ;
- Relations internationales (RI) ;
- Traitement automatique des langues (TAL).

Pour en savoir plus, consultez la page dédiée sur le site internet de l'Inalco : <https://www.inalco.fr/formations/licence-llcer-parcours-professionnalisant>

Parcours Cap emploi (suspendu en 2024-2025) : Dans ce parcours l'UE4 comporte chaque année un module de formation axé sur le monde de l'entreprise et l'accès au marché de l'emploi (semestres impairs) ainsi qu'un stage en entreprise (semestres pairs). Le parcours Cap emploi peut être intégré dès la L1. A l'issue de la L2, les étudiants peuvent soit poursuivre en L3 LLCER parcours Cap emploi, soit s'orienter vers la licence pro en alternance. (Voir la brochure spécifique à ce parcours).

Mobilités à l'étranger

Aide au voyage de l'Inalco

À partir de la L2, les étudiants peuvent bénéficier d'une aide au voyage de l'Inalco, en vue d'effectuer un séjour de perfectionnement linguistique ou d'études dans le pays pendant les vacances universitaires d'été. Cette aide couvre une partie du billet d'avion. Pour plus de renseignements, consulter le site de l'Inalco : <https://www.inalco.fr/aide-au-voyage>

Diplôme de langue et civilisation (DLC) pashto

DLC 1		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
		36	
Semestre 1		18	
PASA110a	Grammaire du Pashto I (HERMANN)	4	1h30
PASA110b	Exercices/textes pashto (SHOAIB)	3	1h30
PASA110c	Expression orale pashto (SHOAIB)	3	1h30
PASA110d	Pratique écrite (ARYOBWAL)	3	1h30
PASA110e	Pratique grammaticale (HERMANN)	2	1h
PASA120a	Histoire et civilisation de l'Afghanistan 1 (BONOTTO)	3	1h30

Semestre 2		18	
PASB110a	Grammaire du Pashto II (DE CHIARA)	4	1h30
PASB110b	Exercices/textes pashto (SHOAIB)	3	1h30
PASB110c	Expression orale pashto (SHOAIB)	3	1h30
PASB110d	Pratique écrite (ARYOBWAL)	3	1h30
PASB110e	Pratique grammaticale (HERMANN)	2	1h
PASB120a	Histoire et civilisation de l'Afghanistan 2 (BONOTTO)	3	1h30

DLC 2		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
		36	
Semestre 3		18	
PASA210a	Grammaire avancée (HERMANN)	3	1h30
PASA210b	Textes (SHOAIB)	3	1h30
PASA210c	Pratique avancée (SHOAIB)	3	1h30
PASA210d	Littérature classique (HERMANN)	3	1h
PASA210e	Presse 1 (ARYOBWAL)	3	1h30
PASA220a	Histoire du Pakistan (BLOM)	3	

Semestre 4		18	
PASB210a	Grammaire avancée (DE CHIARA)	3	1h30
PASB210b	Textes (SHOAIB)	3	1h30
PASB210c	Pratique avancée (SHOAIB)	3	1h30
PASB210d	Littérature classique (HERMANN)	3	1h
PASB210e	Presse 1 (ARYOBWAL)	3	1h30
PASB220a	Sociologie de l'Afghanistan (BONOTTO)	3	1h30

DLC 3		ECTS	Volume horaire hebdo-madaire
		36	
Semestre 5		18	
PASA310a	Grammaire avancée (HERMANN)	3	1h30
PASA310b	Textes (SHOAIB)	2	1h30
PASA310c	Pratique avancée (SHOAIB)	3	1h30
PASA310d	Production écrite (ARYOBWAL)	2	1h30
PASA310e	Dialectologie pashto (SHOAIB)	2	1h
PASA220b	Histoire de l'Asie Centrale 1 (HOHMANN)	3	1h30
PASA320a	Philologie et diachronie des langues iraniennes I (DE CHIARA)	3	1h30

Semestre 6		18	
PASA310a	Grammaire avancée (DE CHIARA)	3	1h30
PASA310b	Textes (SHOAIB)	2	1h30
PASA310c	Pratique avancée (SHOAIB)	3	1h30
PASA310d	Production écrite (ARYOBWAL)	2	1h30
PASA310e	Dialectologie pashto (DE CHIARA)	2	1h
PASB220b	Histoire de l'Asie Centrale 2 (HOHMANN)	3	1h30
PASA320a	Philologie et diachronie des langues iraniennes II (DE CHIARA)	3	1h30

Liste des enseignements

Licence 1	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	60	
Semestre 1	30	
UE1 - Langue	15	7h30
PASA110a Grammaire du Pashto I (HERMANN)	4	1h30
PASA110b Exercices/textes pashto (SHOAIB)	3	1h30
PASA110c Expression orale pashto (SHOAIB)	3	1h30
PASA110d Pratique écrite (ARYOBWAL)	3	1h30
PASA110e Pratique grammaticale (HERMANN)	2	1h30
UE2 – Civilisation	9	
PASA120a Histoire et civilisation de l'Afghanistan 1 (BONOTTO)	3	1h30
PERA120b Géographie de l'Eurasie I (COPPOLANI)	3	1h30
ASUA120b Introduction à la géographie de l'Asie du Sud et de l'Himalaya	3	1h30
UE3 - Enseignements régionaux	6	
EURA130a Culture et société en Eurasie 1 (HOHMANN) + 1 EC au choix dans l'offre du département. Cours recommandés :	3	1h30
PERA110a Grammaire du Persan 1 (DUVIGNEAU)	3	1h30
OURA110a Structures élémentaires de l'ourdou 1 (KHOLEEFA)	3	1h30
ASUA130a Méthodologie des sciences sociales 1 : histoire et géographie de l'ASUH	3	1h30

Semestre 2		30	
UE1 - Langue		15	7h30
PASB110a	Grammaire du Pashto II (DE CHIARA)	4	1h30
PASB110b	Exercices/textes pashto (SHOAIB)	3	1h30
PASB110c	Expression orale pashto (SHOAIB)	3	1h30
PASB110d	Pratique écrite (ARYOBWAL)	3	1h30
PASB110e	Pratique grammaticale (HERMANN)	2	1h30
UE2 - Civilisation		9	
PASB120a	Histoire et civilisation de l'Afghanistan 2 (BONOTTO)	3	1h30
ASUB220d	Géographie et société du Pakistan	3	1h30
MOMB220a	Islamologie	3	3h
UE3 - Enseignements régionaux		6	
EURB130a	Culture et société en Eurasie 2 (HOHMANN) + 1 EC au choix dans l'offre du département. Cours recommandés :	3	1h30
PERB110a	Grammaire du Persan 2 (DUVIGNEAU)	3	1h30
OURB130a	Structures élémentaires de l'ourdou 2 (KHOLEEFA)	3	1h30
PERB220c	Islam iranien (MARIN)	3	1h30
ASUB120a	Initiation aux sociétés et aux religions d'Asie du Sud et de l'Himalaya	3	1h30

Licence 2		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
		60	
Semestre 3		30	
UE1 - Langue		15	7h30
PASA210a	Grammaire avancée (HERMANN)	3	1h30
PASA210b	Textes (SHOAIB)	3	1h30
PASA210c	Pratique avancée (SHOAIB)	3	1h30
PASA210d	Littérature classique (HERMANN)	3	1h30
PASA210e	Presse 1 (ARYOBWAL)	3	1h30
UE2 – Civilisation		6	3h
PASA220a	Histoire du Pakistan (BLOM)	3	
EURA230b	Histoire de l'Asie centrale de la conquête russe à nos jours (HOHMANN)	3	1h30
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		3	
1 EC au choix parmi les enseignements suivant :			
DARA230a	Persan d'Afghanistan 1 (dari) (JAFARI)	3	2h
OURA210c	Compréhension écrite et lexicologie de l'ourdou 3 (KHOLEEFA)	3	1h30
EURA230a	Sociologie de l'Eurasie contemporaine (HOHMANN)	3	1h30
OSSA230a	Langue et civilisation ossète 1 (ALIBERT)	3	2h
UE4 - Enseignements libres (parcours régional)		6	
<p>2 EC à choisir librement parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3 • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Anglais (s'il est choisi ce semestre, l'anglais doit être choisi aussi au semestre suivant et ne pourra pas être choisi en L3 ; les étudiants souhaitant suivre dans leur cursus à la fois des cours d'anglais et un parcours transversal ont intérêt à choisir l'anglais dès la L2) • Fondements de l'islam classique 1 (Jean-Jacques Thibon et Vanessa van Renterghem) • Islamologie et pensée arabe dans l'islam moderne et contemporain 1 (Jean-Jacques Thibon) 			

Semestre 4		30	
UE1 – Langue		15	7h30
PASB210a	Grammaire avancée (DE CHIARA)	3	1h30
PASB210b	Textes (SHOAIB)	3	1h30
PASB210c	Pratique avancée (SHOAIB)	3	1h30
PASB210d	Littérature classique (HERMANN)	3	1h30
PASB210e	Presse 1 (ARYOBWAL)	3	1h30
UE2 – Civilisation		6	3h
PASB220a	Sociologie de l'Afghanistan (BONOTTO)	3	1h30
EURB230b	Islam et cultures en Asie centrale (HOHMANN)	3	1h30
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		3	
1 EC au choix parmi les enseignements suivant :			
DARB230a	Persan d'Afghanistan 2 (dari) (JAFARI)	3	2h
OURB210c	Compréhension écrite et lexicologie de l'ourdou 4 (KHOLEEFA)	3	1h30
EURB230a	Sociologie de l'Eurasie contemporaine (HOHMANN)	3	1h30
OSSB230a	Langue et civilisation ossète 2 (ALIBERT)	3	2h
UE4 - Enseignements libres (parcours régional)		6	
<p>2 EC à choisir librement parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Anglais (à condition d'avoir choisi l'anglais au semestre précédent) • Fondements de l'islam classique 2 (Jean-Jacques Thibon et Vanessa van Renterghem) • Islamologie et pensée arabe dans l'islam moderne et contemporain 2 (Jean-Jacques Thibon) • Le christianisme orthodoxe (Méropi Anastassiadou et Marie Stachowitsch) 			

Licence 3	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	60	
Semestre 5	30	
UE1 - Langue	12	7h30
PASA310a Grammaire avancée (HERMANN)	3	1h30
PASA310b Textes (SHOAIB)	2	1h30
PASA310c Pratique avancée (SHOAIB)	3	1h30
PASA310d Production écrite (ARYOBWAL)	2	1h30
PASA310e Dialectologie pashto (SHOAIB)	2	1h30
UE2 – Civilisation	3	1h30
PASA320a Philologie et diachronie des langues iraniennes I (DE CHIARA)	3	1h30
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)	9	
3 EC à choisir parmi les enseignements suivants :		
DARA330a Persan d'Afghanistan 3 (dari) (JAFARI)	3	2h
OURA310c Pratique orale de l'ourdou 5 (AHMAD)	3	1h30
PASA330a Panorama des littératures et traditions iraniennes 1 (JAFARI)	3	1h30
OSSA330a Langue et civilisation ossète 3 (ALIBERT)	3	2h
EURA330b Asie Centrale en transition 1 (HOHMANN)	3	1h30
UE4 - Enseignements libres (parcours régional)	6	
<p>2 EC à choisir librement parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Anglais (à condition qu'il n'ait pas déjà été validé en L2 ; s'il est choisi ce semestre, l'anglais doit être choisi aussi au semestre suivant) • Fondements de l'islam classique 1 (Jean-Jacques Thibon et Vanessa van Renterghem) • Islamologie et pensée arabe dans l'islam moderne et contemporain 1 (Jean-Jacques Thibon) 		
+ Culture et compétences numériques (cours obligatoire, 13 séances d'1h30 réparties sur les deux semestres)	0	0,75 h

Semestre 6		30	
UE1 - Langue		12	7h30
PASA310a	Grammaire avancée (DE CHIARA)	3	1h30
PASA310b	Textes (SHOAIB)	2	1h30
PASA310c	Pratique avancée (HERMANN)	3	1h30
PASA310d	Production écrite (ARYOBWAL)	2	1h30
PASA310e	Dialectologie pashto (DE CHIARA)	2	1h30
UE2 - Civilisation		3	1h30
PASA320a	Philologie et diachronie des langues iraniennes II (DE CHIARA)	3	1h30
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		9	
3 EC à choisir parmi les enseignements suivants :			
DARB330a	Persan d'Afghanistan 4 (dari) (JAFARI)	3	2h
OURB310c	Paroles et musiques en ourdou (AHMAD)	3	1h30
PASB330a	Panorama des littératures et traditions iraniennes 2 (AZAD / SIDO)	3	1h30
OSSB330a	Langue et civilisation ossète 4 (ALIBERT)	3	2h
EURB330b	Asie Centrale en transition 2 (HOHMANN)	3	1h30
UE4 - Enseignements libres (parcours régional)		6	
2 EC à choisir librement parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Anglais (à condition d'avoir choisi l'anglais au semestre précédent) • Fondements de l'islam classique 1 (Jean-Jacques Thibon et Vanessa van Renterghem) • Islamologie et pensée arabe dans l'islam moderne et contemporain 1 (Jean-Jacques Thibon) 			
+ Culture et compétences numériques (cours obligatoire, 13 séances d'1h30 réparties sur les deux semestres)		0	0,75 h